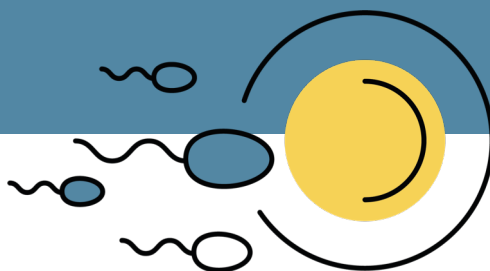


DONS D'OVOCYTES ET DE SPERMATOZOÏDES : CAMPAGNE NATIONALE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT

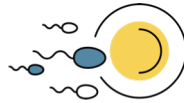
DOSSIER DE PRESSE



dondovocytes.fr
dondespermatozoides.fr

SOMMAIRE

- // COMMUNIQUÉ DE PRESSE
- // DONS D'OVOCYTES ET DE SPERMATOZOÏDES :
LE POINT SUR LES PERCEPTIONS ET CONNAISSANCES EN FRANCE EN 2018
- // UNE NOUVELLE CAMPAGNE POUR SENSIBILISER ET INFORMER
- // VRAI / FAUX SUR LES DONS D'OVOCYTES ET DE SPERMATOZOÏDES



DONS D'OVOCYTES ET DE SPERMATOZOÏDES : PRÈS DE 40% DE DONNEURS EN PLUS EN 2016, EN SOLIDARITÉ AVEC LES COUPLES QUI NE PEUVENT PAS AVOIR D'ENFANTS.

Plus de 3 000 couples concernés par une infertilité médicale s'inscrivent chaque année pour bénéficier d'un don d'ovocytes ou de spermatozoïdes. Si le nombre de dons ne permet pas encore de répondre aux besoins de tous ces couples dans les meilleurs délais, les derniers indicateurs montrent une forte progression avec près de 40% de donneurs en plus en 2016¹.

Une mobilisation encourageante malgré une méconnaissance du don de gamètes ! Selon le baromètre d'opinion sur le don de gamètes² de l'Agence de la biomédecine, parmi les personnes en âge de donner, 85% des hommes et 79% des femmes estiment être mal informés sur le sujet. Alors même qu'elles sont presque une personne sur deux à se dire prêtes à donner des ovocytes ou des spermatozoïdes, motivées par un sentiment de solidarité vis-à-vis des couples qui ne peuvent pas avoir d'enfants.

L'Agence de la biomédecine, en lien avec les centres de dons, lance donc une nouvelle campagne nationale du 3 au 18 novembre pour informer le grand public et recruter de nouveaux donneurs.

RECRECUTER DE NOUVEAUX DONNEURS ET DONNEUSES DE GAMÈTES POUR, À TERME, ATTEINDRE L'AUTOSUFFISANCE

Le nombre de donneurs et de donneuses a progressé régulièrement ces dernières années. La tendance s'est accentuée en 2016 avec **38% de donneuses** et **42% de donneurs en plus** par rapport à 2015¹.

En 2016, **746 femmes ont donné des ovocytes** et **363 hommes ont donné des spermatozoïdes**. Près de **1200 enfants sont nés** à l'issue d'une assistance médicale à la procréation avec tiers donneur.

Si ces chiffres marquent une évolution encourageante, ils ne suffisent pas à répondre aux besoins des couples infertiles en attente d'un don. En 2016, plus de 3 000 couples se sont inscrits dans un centre pour entamer une démarche d'AMP avec recours à un don de gamètes¹. La prise en charge de l'intégralité de tous ces couples suppose 1400 dons d'ovocytes et 300 dons de spermatozoïdes chaque année, tout en diversifiant les origines géographiques des donneurs et des donneuses.

// Les conditions pour donner : être en bonne santé; avoir entre 18 et 37 ans pour les femmes et entre 18 et 45 ans pour les hommes.

1// Rapport d'activité médical et scientifique 2016 de l'Agence de la biomédecine. Pour information : les résultats annuels d'activité d'AMP avec donneurs sont disponibles avec un décalage de deux ans. Ils doivent en effet prendre en compte le délai de la grossesse afin d'évaluer le nombre de naissances grâce à cette technique, ainsi que le temps de collecte et de consolidation des données nécessaires aux centres de don et à l'Agence.

2// Étude réalisée par l'institut Viavoice pour l'Agence de la biomédecine. Terrain téléphonique réalisé du 27 août au 3 septembre 2018 auprès d'un échantillon de 1039 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

DON DE GAMÈTES : ENCORE PEU CONNU MAIS UNE SENSIBILITÉ DE LA POPULATION ENCOURAGEANTE SUR LE SUJET

Donner des ovocytes ou des spermatozoïdes est le fruit d'une décision personnelle, mûrement réfléchie. Aussi l'Agence de la biomédecine a souhaité savoir quelles étaient les connaissances et perceptions du public sur ce don à travers un baromètre d'opinion. Il apparaît que **près d'une personne sur deux (49 %) se déclare prête à donner** des spermatozoïdes ou des ovocytes parmi les personnes en âge de donner (femmes de 18 à 37 ans et hommes de 18 à 45 ans). Une tendance encore plus marquée chez les **18-24 ans, favorables à ce type de don à 55 %**.

Le principe de solidarité avec les couples qui ne peuvent pas avoir d'enfants est le premier moteur invoqué par **73 %** des personnes prêtes à donner.

Pour autant, si l'opinion paraît sensible à la situation des couples ne pouvant pas avoir d'enfant, le don de gamètes et les règles qui l'encadrent sont **encore méconnus**. D'ailleurs **85%** des hommes et **79%** des femmes en âge de donner **se disent mal informés sur le don de gamètes**. Ce don suscite par ailleurs des **questionnements très spécifiques** relevant du domaine de l'intime : ainsi pour 35 % des hommes et 42 % des femmes, l'idée « *qu'une partie de moi est quelque part dans la nature* » représente un frein non négligeable.

LA SOLIDARITÉ DES DONNEURS ET DES DONNEUSES DE GAMÈTES À L'HONNEUR DE LA NOUVELLE CAMPAGNE 2018

La nouvelle campagne d'information et de recrutement **valorise les femmes et les hommes qui décident de donner des ovocytes et des spermatozoïdes**, en mettant l'accent sur leur première motivation, corroborée par le baromètre d'opinion 2018 : **l'empathie et la solidarité envers les couples qui ne peuvent pas avoir d'enfants**.

Le dispositif de campagne s'appuie sur la proximité de la radio et sur la capacité de ciblage du web pour une campagne qui, par ailleurs, propose une approche différenciée hommes/femmes.

Je sais qu'il y a de nombreux couples qui rêvent d'avoir un enfant et qui n'y arrivent pas.

Alors je donne des ovocytes, c'est ma façon d'être solidaire.

Faire un don, c'est donner à des milliers de couples infertiles un espoir de devenir parents.

En France, le don d'ovocytes est anonyme, gratuit et ouvert à toutes les femmes de 18 à 37 ans.

Informez-vous sur dondovocytes.fr

Agence de la biomédecine
Service de l'information et de l'éducation du public
01 56 03 14 35

Des spermatozoïdes, j'en ai des millions.

Je ne vois pas pourquoi je les garderais tous pour moi, alors que d'autres en ont besoin...

Alors je donne, c'est ma façon d'être solidaire.

Faire un don, c'est donner à des milliers de couples infertiles un espoir de devenir parents.

En France, le don de spermatozoïdes est anonyme, gratuit et ouvert à tous les hommes de 18 à 45 ans.

Informez-vous sur dondespermatozoides.fr

Agence de la biomédecine
Service de l'information et de l'éducation du public
01 56 03 14 35

Du 3 au 18 novembre 2018 :

- Deux spots radio diffusés sur une sélection de radios nationales
↳ [Lien vers le spot don d'ovocytes](#) | [lien vers le spot don de spermatozoïdes](#)
- Une campagne web en affinité avec les personnes en âge de donner

En continu :

- Deux sites d'information de référence dondovocytes.fr et dondespermatozoides.fr pour connaître les conditions pour donner, comprendre les différentes étapes du don, obtenir les coordonnées du centre de don le plus proche de chez soi, etc.
- Des affiches et des brochures d'information spécifiques à chacun des deux dons

CONTACTS PRESSE

Service de presse | 01 56 03 14 35 | pressedonddegametes@bm.com
Dominique Kerforn | 01 56 03 12 75 | dominique.kerforn@bm.com
Juliette Billaroch | 01 56 03 12 52 | juliette.billaroch@bm.com

DONS D'OVOCYTES ET DE SPERMATOZOÏDES : LE POINT SUR LES PERCEPTIONS ET LES CONNAISSANCES EN FRANCE EN 2018¹

Une intention de don plutôt élevée
chez les personnes en âge de
donner

Près de 50%
des femmes de 18 à 37 ans et des
hommes de 18 à 45 ans
sont prêts à envisager un don

La solidarité avec les couples qui ne
peuvent avoir d'enfants comme
première raison de donner

57 %  **54 %**
des femmes en âge de donner des hommes en âge de donner

Un niveau de connaissance encore inégal sur le sujet



15 %
des répondants ne savent pas
que le **don de
spermatozoïdes** est autorisé
en France,
dont 25 % des 18-24 ans

UN DON AUTORISÉ

31 %
ne savent pas que le **don
d'ovocytes** est autorisé en
France, dont 46 % chez les
18-24 ans et 39 % chez les
25-34 ans

Un frein partagé



PAR LES FEMMES ET LES HOMMES
en âge de donner :

42 % | **35 %**
Femmes Hommes

Le fait « qu'une part de vous
(donneurs) soit quelque part
dans la nature »

1/ Etude réalisée par l'institut Viavoice pour l'Agence de la biomédecine

Terrain téléphonique réalisé du 27 août au 3 septembre 2018 auprès d'un échantillon de 1 039 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La première vague du baromètre des connaissances et perceptions du grand public sur le don de gamètes permet de dégager 3 grands enseignements :

1 L'intention de don est plutôt élevée chez les personnes en âge de donner

Près de **50%**
de personnes en
âge de donner

Près d'**1 personne sur 2**, parmi celles en âge de donner, se dit prête à donner des spermatozoïdes ou des ovocytes :

- **49%** des femmes de 18-37 ans
- **48%** des hommes de 18-45 ans
- Une réceptivité encore plus marquée chez les 18-24 ans qui sont **55%** à se déclarer favorables au don

2 La solidarité avec les couples qui rencontrent des difficultés pour avoir des enfants est la première raison de donner

La solidarité,
1ère motivation
pour
57%
des femmes,

54 %
des hommes,
parmi celles et ceux
en âge de donner

Lorsqu'ils sont interrogés sur le sujet, hommes et femmes en âge de donner citent la solidarité comme première raison de donner pour **57%** des femmes de 18-37 ans et **54%** des hommes de 18-45 ans.

Les autres sources de motivation retenues par ces mêmes donneurs potentiels viennent corroborer la valeur de solidarité, en lien avec une sensibilité particulière à la situation d'infertilité : pour **42%** des hommes et **45%** des femmes en âge de donner le fait de connaître des couples qui rencontrent des difficultés pour avoir des enfants serait un levier du don.

L'image du donneur au sein de la population conforte d'ailleurs ces valeurs de solidarité et d'engagement puisque pour **86 %** des personnes interrogées les donneurs sont avant tout solidaires.

3 L'encadrement du don de gamètes est encore mal connu et des questionnements peuvent freiner le passage à l'acte

85%
des hommes et
79%
des femmes
en âge de donner
se disent peu
informés sur le don
de gamètes

Alors que l'opinion se montre favorable au don, un déficit d'information se manifeste. Une majorité des donneurs et donneuses potentiels se dit d'ailleurs peu informée sur le don de gamètes (**85 %** des hommes de 18-45 ans et **79%** des femmes de 18-37 ans). Cette tendance est encore plus marquée chez les 18-24 ans, qui ne sont que **11 %** à se sentir bien ou suffisamment informés sur le sujet.

Un flou demeure sur l'autorisation du don d'ovocytes et du don de spermatozoïdes en France.

- Si **81 %** des personnes interrogées déclarent que le don de spermatozoïdes est actuellement autorisé en France, **15 %** l'ignorent encore, un score qui s'élève à **25 %** chez les 18-24 ans.
- En ce qui concerne le don d'ovocytes, seuls **62 %** des personnes interrogées savent qu'il est autorisé. Ici encore, le taux des personnes qui l'ignorent est plus élevé chez les 18-24 ans (**46 %**), mais également chez les 25-34 ans (**39 %**), soit les tranches d'âge des donneurs potentiels.

La méconnaissance de l'existence du don de gamètes et de son encadrement constitue naturellement un frein pour enclencher une démarche de don. Par ailleurs, **35 %** des hommes et **42 %** des femmes citent le fait « *qu'une partie de vous soit quelque part dans la nature* » comme une raison qui pourrait les faire renoncer à ce don.

UNE NOUVELLE CAMPAGNE POUR SENSIBILISER ET INFORMER SUR LES DON D'OVOCYTES ET DE SPERMATOZOÏDES

UNE CAMPAGNE QUI VALORISE LA SOLIDARITÉ DE LA DÉMARCHE DE DON

Les personnes interrogées dans le baromètre d'opinion 2018 sur le don de gamètes, comme les personnes qui ont déjà donné, placent la solidarité avec les couples qui ne peuvent pas avoir d'enfant au premier plan de leur motivation.

La nouvelle campagne nationale d'information et de recrutement initiée par l'Agence de la biomédecine sur le don de gamètes donne la parole à des donneuses et des donneurs qui expriment cette notion de solidarité.

LE DISPOSITIF DE CAMPAGNE

Les affiches comme les spots radio de la campagne misent sur la force du témoignage en donnant la parole à une femme et à un homme qui ont donné des gamètes, et qui partagent avec simplicité leur motivation, comme une évidence.

Du 3 au 18 novembre 2018 :

- **Deux spots radios** diffusés sur une sélection de radios nationales

🔊 [Lien vers le spot don d'ovocytes](#) | [lien vers le spot don de spermatozoïdes](#)

- **Une campagne web** en affinité avec les personnes en âge de donner

En continu :

- Deux sites d'information dondovocytes.fr et dondespermatozoides.fr, enrichis en 2018 pour apporter toutes les réponses aux questions exprimées par les potentiels donneuses et donneurs.
 - Possibilité de s'inscrire pour recevoir des informations personnalisées en fonction des profils.
 - Plusieurs témoignages de femmes et d'hommes qui ont déjà vécu le parcours de don, et de couples qui sont devenus parents grâce au don de gamètes.
 - Les coordonnées du centre de don le plus proche.
 - Des infographies présentant les différentes étapes du parcours de don.
- **Des affiches et des brochures d'information** mises à la disposition des professionnels de santé (gynécologues, obstétriciens, sages-femmes) et des associations pour relais auprès du grand public.



VRAI / FAUX SUR LES DON D'OVOCYTES ET DE SPERMATOZOÏDES

Il n'y a pas de limite d'âge pour donner des ovocytes ou des spermatozoïdes

FAUX Une femme peut donner des ovocytes si elle est en bonne santé et si elle a entre 18 et 37 ans. De même, un homme peut donner des spermatozoïdes s'il est en bonne santé et s'il a entre 18 et 45 ans.

Il faut déjà avoir eu des enfants pour faire un don d'ovocytes ou de spermatozoïdes

FAUX Depuis janvier 2016, il n'est plus nécessaire d'être déjà parent pour pouvoir devenir donneur de gamètes.

Seuls les couples souffrant d'infertilité médicale peuvent bénéficier d'un don de spermatozoïdes ou d'ovocytes

VRAI Les dons de gamètes bénéficient à des couples composés d'un homme et d'une femme en âge de procréer, mais qui ne peuvent pas réaliser leur désir de devenir parents pour des raisons médicales :

- En cas d'absence ou de défaillance des gamètes chez l'homme ou la femme.
- Pour éviter la transmission d'une maladie grave à l'enfant ou à l'autre membre du couple.

Aucune filiation ne peut être établie entre l'enfant issu d'un don et le donneur / la donneuse

VRAI L'enfant est celui du couple qui l'a désiré, sa famille est celle dans laquelle il est né et qui l'a élevé.

Les donneurs sont rémunérés en échange de leur geste

FAUX Le donneur / la donneuse ne reçoit aucune rémunération en contrepartie de son don. En revanche, tous les frais engagés, médicaux et non médicaux (transport, perte de salaire, garde d'enfants...), sont pris en charge par l'établissement hospitalier.

Le nombre d'enfants issus d'un même donneur / donneuse est illimité

FAUX La loi de bioéthique française limite le nombre d'enfants issus d'un(e) même donneur / donneuse à 10. Ceci pour écarter tout risque de consanguinité pour les générations futures.

// Deux sites de référence pour tout savoir sur le don de gamètes :

www.dondovocytes.fr

www.dondespermatozoides.fr